

COMMUNIQUÉ

BERNARD CAZENEUVE REJOINT AUGUST DEBOUZY EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ

| 03/07/17 |



Bernard Cazeneuve rejoint le département Contentieux - Arbitrage - Pénal des affaires d'AUGUST DEBOUZY.

L'arrivée de Bernard Cazeneuve, au sein d'AUGUST DEBOUZY montre la volonté du cabinet d'avocats d'affaires de renforcer les compétences de son département Contentieux – Arbitrage – Pénal des affaires, dirigé par Kami Haeri. Bernard Cazeneuve interviendra essentiellement sur les aspects de compliance et de conformité internationale. En effet, Bernard Cazeneuve apportera sa connaissance des questions d'éthique des affaires, de gouvernance et d'obligations internes et internationales en matière de devoir vigilance.

L'équipe du cabinet dédiée à l'activité Contentieux – Arbitrage – Pénal des affaires compte désormais 5 associés et 19 collaborateurs. Elle intervient sur l'ensemble des domaines du droit des affaires : contentieux commercial, contentieux post-acquisitions et litiges d'actionnaires, contentieux de la rupture des relations précontractuelles et contractuelles, arbitrage, droit pénal des affaires, droit pénal international, compliance et enquêtes internationales, risques industriels et responsabilité des produits.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux, Bernard Cazeneuve s'est engagé très tôt en politique tout en exerçant en parallèle une activité de juriste, notamment en tant qu'avocat Counsel chez AUGUST DEBOUZY de 2006 à 2007, où il fait donc son retour. « *Je me réjouis d'intégrer une nouvelle fois AUGUST DEBOUZY et d'exercer au sein de son département Contentieux, l'une des équipes les plus dynamiques et reconnues de la place en la matière. Et je suis toujours sensible aux valeurs d'excellence, d'engagement et d'innovation que portent les avocats de ce cabinet* » commente Bernard Cazeneuve, Avocat associé.

Kami Haeri, avocat associé, ajoute « *Nous sommes très heureux d'accueillir Bernard Cazeneuve dans notre équipe. Son savoir-faire et son expérience sur les questions de gouvernance et de compliance constituent d'indéniables atouts dans nos réflexions et notre pratique. Par ailleurs, Bernard Cazeneuve a une connaissance intime des dynamiques géopolitiques internationales. Or qu'il s'agisse de devoir de vigilance, de contrôle des exportations, les entreprises sont confrontées à des normes internationales ou extraterritoriales qu'elles doivent appréhender, interpréter et intégrer en permanence dans leur prise de décision.* »

« *Nous sommes très fiers que Bernard Cazeneuve rejoigne une nouvelle fois AUGUST DEBOUZY. Sa maîtrise du droit et des évolutions législatives ainsi que ses connaissances techniques en matière de conformité et de négociation viennent renforcer notre place parmi les cabinets leaders de la place de Paris.* » indique Gilles August, associé fondateur.

